

- Association Vaulx-en-Velin Village, 39 Rue Franklin, 69120 Vaulx-en-Velin
- Association Au Fil de la Rize, 62 Avenue Grandclément, 69120 Vaulx-en-Velin

Madame la Députée Hélène GEOFFROY
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75007 PARIS

Vaulx-en-Velin, le 31 janvier 2013

Objet : prochaine loi sur les ondes électromagnétiques.

Madame la Députée,

Nous apprenons ce jour par les médias que la future loi sur les ondes électromagnétiques sera très prochainement examinée en séance publique. Nous apprenons aussi que certains sujets tels que la baisse de la puissance des antennes relais ou l'interdiction du wifi dans les crèches ont été retirés du projet de loi lors de son examen en commission.

Vous savez notre sensibilité sur ce sujet et sur la puissance des antennes en particulier. Cela nous a conduit ces deux dernières années à intervenir auprès de la mairie de Vaulx-en-Velin pour empêcher l'installation de nouvelles antennes. Nous avons obtenu partiellement satisfaction. Il reste toutefois qu'une baisse de la puissance des antennes-relais au seuil de 0,6V/m valable sur tout le territoire français solutionnerait tous les problèmes car sous une telle puissance tous les experts sont unanimes à reconnaître la relative innocuité des émetteurs. Or une telle baisse ne peut être décidée que par la représentation nationale dont vous êtes. Votre mandat de députée vous permet aujourd'hui de modifier une loi pour la santé des vaudais. Nous comptons sur vous pour soutenir cette baisse ainsi que toutes les autres propositions visant à diminuer l'impact des ondes électromagnétiques sur la population (dont l'interdiction du wifi dans les crèches).

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Députée, l'expression de notre haute considération.

Jean-Michel DIDION
Président



Stéphane BERTIN
Président

